



# LES AIDES DU CDOS 39

CDOS

JURA

L'APL : Aide à la Prise de Licences  
**- 30€**  
par licence

**Non  
cumulable  
avec le  
Pass'Sport**

## *Pour qui ?*

L'aide est attribuée aux familles (parents et enfants) bénéficiaires des aides suivantes :

- ➔ **Revenu de Solidarité Active (RSA)** sur présentation d'un justificatif.
- ➔ **Allocation Adultes Handicapés (AAH)** sur présentation d'un justificatif.
- ➔ **Allocation de Rentrée Scolaire (ARS)** sur présentation d'un justificatif :
  - ➔ Uniquement pour les enfants qui n'ont pas bénéficié du Pass'Sport.
  - ➔ Pour les licences des parents d'enfants bénéficiaires de l'ARS.
- ➔ **Bénéficiaires du minimum vieillesse**, sur présentation d'un justificatif.

## *Comment ?*

- ➔ Je donne à mon club les justificatifs d'aide demandés
- ➔ Le club déduit 30€ de ma licence
- ➔ Pour faire bénéficier ses adhérents de l'aide, le club doit :
  - ➔ Compléter l'imprimé du CDOS
  - ➔ Numériser les justificatifs demandés
  - ➔ Transmettre l'ensemble des documents par mail à l'adresse du CDOS ([jura@franceolympique.com](mailto:jura@franceolympique.com)) accompagnés du **RIB du club**.